

formidable, il s'agit de le remplir. Le premier article de ce programme est celui-ci : mettre bien dans la tête des pères et des mères qu'un de leurs devoirs essentiels est d'envoyer l'enfant à l'école. Leur devoir ne sera pas épuisé ; mais ils auront commencé de le réaliser.

Croyez-moi : il n'y a pas de petits commencements.

RAOUL ALLIER.

CHRONIQUE

L'évêque de Bayonne avait pris l'initiative de l'érection d'un monument au cardinal Lavigerie. Il paraît que la souscription a été un fiasco complet. Les fidèles se sont montrés sans enthousiasme. Ils veulent bien donner pour le denier de Saint-Pierre ou pour les âmes du Purgatoire ; mais pour le monument du cardinal Lavigerie ! Pourquoi cette bouderie à l'endroit d'un prélat qui fut d'esprit hardi et généreux ? Peut-être parce qu'il fut tel. Au surplus, on pourrait bien ne pas avoir oublié qu'il fut un des premiers ralliés et que les Pères Blancs, sur la terre d'Afrique, jouèrent, à son instigation, la "Marseillaise". C'est assez pour qu'on lui refuse un monument.

Mais ici l'histoire devient curieuse ; l'évêque de Bayonne a pris une décision énergique. Il a taxé au prorata de leur importance les paroisses de son diocèse. Elles seront désormais dans l'obligation de souscrire. Les unes verseront cinq francs, d'autres dix, d'autres cinquante. Quelques-unes devront donner cent francs. Si le cardinal n'a pas sa statue cette fois, il est clair qu'il ne l'aura jamais.

Mais que pensez-vous de cette innovation en matière de monuments érigés à la mémoire des morts ? Jusqu'ici ces monuments on ne les demandait qu'à la reconnaissance publique. La faculté était laissée à chacun de souscrire ou de s'abstenir. Jamais encore on avait eu l'idée de frapper un ; sorte d'impôt pour parfaire les sommes nécessaires à l'érection de bustes ou de statues. Un évêque a changé tout cela. Désormais, nous aurons la carte forcée en matière de souscription. Vous ne voulez pas donner de bonne volonté ; vous donnerez malgré vous. Système des plus ingénieux et qui nous surprend d'autant moins que nous le devons à ceux-là mêmes qui refusent avec tant d'énergie d'acquiescer la taxe d'accroissement.

* *

Moi, cela me fait songer à l'histoire de ce marin marseillais qui, se trouvant sur mer en péril de mort, fit le vœu à la Vierge de lui offrir un cierge de dix livres si elle le tirait de ce mauvais pas. Le marin fut sauvé comme par miracle et, ayant mis pied à terre, songea sans retard à l'accomplissement de son vœu. Mais, le danger passé, sa reconnaissance n'était plus aussi grande. Il réfléchit donc qu'un cierge de dix livres cela coûterait fort cher ; bientôt il ne songea plus qu'à un cierge de huit livres, puis de six, puis de quatre et, finalement, il fit choix d'une simple chandelle.

Le lendemain, de très bonne heure, il se dirigeait vers l'église de Notre-Dame de la Garde, perchée sur la colline et qu'on voit de très loin quand on est en mer. Il avait sa chandelle dans la main, et il se réjouissait à l'idée du plaisir qu'il allait faire à la Vierge.

Il avait compté sans ses camarades de bord qui, témoins de sa défaillance, avaient résolu de lui jouer un bon tour.

Ils firent cacher le mousse derrière la statue et, quand le marin fut agenouillé aux pieds de la Vierge, tendant son cierge à sa protectrice, on entendit tout à coup une voix d'enfant qui disait :

— Mais c'est un cierge de dix livres que tu m'avais promis !

C'était, ma parole ! comme si l'Enfant Jésus, que la Vierge porte sur ses bras, s'était tout à coup mis à parler. Aussi, le marin éprouva-t-il quelque surprise. Mais il eut tôt fait de recouvrer sa présence d'esprit :

— Toi, fiston, fit-il en s'adressant à l'Enfant Jésus, tu vas me faire le plaisir de te taire. Ce n'est pas à toi que j'ai promis quoi que ce soit, c'est à madame ta mère !

Son langage était beaucoup plus énergique et familier. Mais je suis obligé de gazer, car l'emploi du latin serait invraisemblable sur les lèvres d'un brave matelot.

PIERRE ARNOUS.

Entre photographes :

— Enfin, je suis père d'un garçon !

— Après quinze ans de mariage ?

— Non, seize. C'est tout mon portrait, mon cher ! Ressemblance frappante.

— Tu l'as assez fait poser pour ça.

De M. Barbezieux dans la *Paix* :

Oni, la transformation du jury s'impose ; lâche et fourbe quand il a peur, quand il doit juger Ravachol, il est bête et dangereux quand il se trouve en face d'un de ces criminels accidentels, qui, sans doute, ne récidiveront pas dans le crime, mais qui servent d'exemples à tous les détraqués, amoureux transis ou jaloux imaginaires. Il n'est cruel, ce jury, que lorsqu'il juge un malheureux qui, pour manger une pomme verte, une grappe de raisin à peine mure, a franchi une haie, brisé une clôture et pénétré, "avec effraction", dans la propriété d'un milliardaire. Une fille tue son amant, il est charmé ; pour un peu — surtout si la fille est jolie — le chef du jury lui fixerait un rendez-vous à l'issue des débats. En attendant, il lui adresse des sourires et la fait acquitter. Sauter un mur pour voler, c'est un crime impardonnable ; tuer un homme qui n'a commis d'autre faute que celle d'aimer une gourgandine, c'est un acte de justice.

Une découverte archéologique des plus importantes et des plus inattendues vient d'être faite à Eleusine, en Grèce.

Dans les fouilles pratiquées en cet endroit par l'Ecole archéologique d'Athènes, on a trouvé un tombeau, presque intact, contenant un véritable trésor, savoir : soixante-huit vases d'une forme et d'une fabrication inconnues jusqu'à présent, une paire de boucles d'oreilles en or massif et de dimensions quelque peu inusitées, un grand nombre de bagues en argent, en cuivre et en fer, des agrafes en cuivre, quelques scar-